



**Vous connaissez une association sportive qui pourrait s'affilier à l'UFOLEP ?**

**Marrainez-la, on vous rembourse une partie de votre affiliation UFOLEP !...**

Dans le cadre de la rentrée sportive UFOLEP 2022, les comités départementaux ont la possibilité de s'inscrire dans l'opération marrainage.

Le principe est simple : votre association affiliée à l'UFOLEP marraine une nouvelle association, avec une prise en charge de 50 € pour l'association marraine et 50€ pour l'association marrainée !

Pour les comités, la procédure reste identique à l'année dernière. Vous devez entrer sur le webaffiligue le numéro de l'association marrainée puis nous réaliserons une extraction à la fin de l'année pour vous reverser le montant dû.

Pour plus d'informations ou pour marrainer une association, contactez-nous à [contact@ufolep.org](mailto:contact@ufolep.org)